

## DOSSIER DE PRESSE



**L'ASSOCIATION**  
**DES PRODUITS AGRICOLES**  
**DE FRANCE**

UN PACTE DE CONFIANCE ENTRE LES FILIÈRES AGRICOLES ET LES CONSOMMATEURS

Les consommateurs français expriment régulièrement l'importance que revêt la traçabilité des produits qu'ils consomment et leur attachement à l'origine française. Les professionnels des filières agricoles ont souhaité répondre à cette attente avec une démarche qui est à la fois lisible et capable d'offrir les garanties nécessaires à sa crédibilité.

Le système d'identification "*Produits Agricoles de France*" concrétise l'engagement des acteurs des filières agricoles pour des produits de confiance, basés sur la certitude de l'origine, du goût du travail bien fait et l'assurance de bonnes pratiques, c'est-à-dire le respect dû aux savoir-faire, aux animaux, aux végétaux et aux territoires, du champ à la table.



”

## C'EST TELLEMENT BIEN LA CONFIANCE AVEC LES SIGNATURES DE FRANCE

« Commune aux viandes, œufs, fruits et légumes, fleurs et plantes et pommes de terre, les "*Produits Agricoles de France*" sont la preuve qu'un travail collectif mené dans un esprit constructif permet d'apporter une vraie valeur ajoutée à nos productions. Ces signatures répondent aujourd'hui à l'attente des consommateurs, dont on sait l'attachement à la traçabilité des produits qu'ils consomment et l'attrait naturel pour l'origine française. L'Association des Produits Agricoles de France a été créée pour préserver ces signatures et les promouvoir. Notre association reste ouverte et nous souhaitons que de nouvelles organisations professionnelles représentatives souhaitant valoriser leur production nous rejoignent. »

Jean-François Guihard  
Président de l'APAF

### L'APAF

L'Association des Produits Agricoles de France regroupe les interprofessions et les organisations professionnelles nationales représentatives des filières agricoles qui s'engagent dans une démarche collective respectant les conditions d'utilisation du système d'identification "*Produits Agricoles de France*".

Elle est composée de :

- ANIFELT pour les fruits & légumes transformés.
- APVF pour la volaille.
- CLIPP pour le lapin.
- CNIPT pour les pommes de terre fraîches.
- GIPT pour les pommes de terre transformées.
- INAPORC pour la viande de porc et les charcuteries.
- INTERBEV pour les viandes bovine, ovine, chevaline, caprine et la viande de veau.
- INTERFEL pour les fruits & légumes frais.
- VALHOR pour les fleurs, plantes, arbustes, arbres et bulbes
- CIPA pour les produits de l'aquaculture.
- CNPO pour les oeufs.

L'APAF est ouverte et destinée à accueillir les organisations professionnelles qui souhaitent valoriser leurs produits en respectant les règles de l'association.

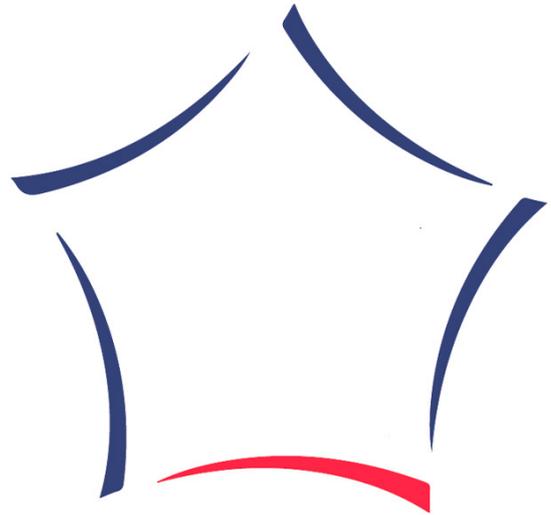
# UNE SIGNATURE POUR FÉDÉRER

UN LOGO REPÉRABLE ET EXPLICITE POUR  
LE CONSOMMATEUR

## LES TROIS COULEURS DE LA CONFIANCE

Les interprofessions agricoles françaises ont créé une identité visuelle commune dans le but de mettre en valeur l'origine française des produits agricoles : les signatures "*Produits Agricoles de France*"

Repérables à leur forme élégante dans un pentagone tricolore qui se décline pour chaque famille de produits, ces signatures reflètent l'engagement des professionnels des filières, la valorisation du savoir-faire, des territoires et des emplois français.



Recouvrant des productions variées, ces signatures ont toutes une base commune, qui consiste en quatre critères :

- 1** L'origine France des produits concernés, de la naissance ou la plantation jusqu'à la transformation.
- 2** L'exigence d'un cahier des charges ou règlement d'usage encadrant l'utilisation du logo.
- 3** Un engagement formel des opérateurs des filières concernées souhaitant utiliser ces logos.
- 4** Des contrôles réalisés par un organisme tiers.

## POURQUOI S'ENGAGER ?

S'engager dans les démarches "*Produits Agricoles de France*" c'est garantir :

- > Une origine française à toutes les étapes de production et de transformation.
- > Une production respectant la réglementation environnementale et, pour les filières concernées, le bien-être des animaux.
- > Des normes sanitaires très strictes et une traçabilité totale.
- > Le respect d'un droit du travail français protecteur des salariés et l'application d'un salaire minimum.
- > Une démarche crédible et contrôlée.

# QUI PEUT ÊTRE BÉNÉFICIAIRE

Afin de pouvoir bénéficier des déclinaisons du système d'identification "*Produits Agricoles de France*" pour utilisation par leurs opérateurs, les interprofessions nationales ou les organisations professionnelles nationales, représentantes des produits agricoles, doivent être domiciliées en France, être adhérentes de l'Association des "*Produits Agricoles de France*" et :

- > Porter sur des produits agricoles, vendus en l'état, non transformés ou mis en oeuvre dans les produits élaborés

Les produits élaborés ne peuvent pas faire l'objet d'une déclinaison du système d'identification "*Produits Agricoles de France*". Ces produits élaborés peuvent utiliser la déclinaison du système d'identification "Produits Agricoles de France" du (ou des) produit(s) agricole(s) mis en oeuvre comme ingrédient dans ces produits transformés.

- > Garantir l'origine France

Toutes les étapes de production et de transformation doivent être réalisées en France. Pour les produits agricoles des filières animales, l'origine s'apprécie à partir de la naissance de l'animal. Pour les produits agricoles des filières végétales, l'origine s'apprécie à partir de la mise en culture.

- > S'appuyer sur un cahier des charges ou un règlement d'usage

Chaque déclinaison repose sur un cahier des charges ou un règlement d'usage définissant, notamment, l'origine française du produit agricole concerné et permettant de tracer celle-ci jusqu'au consommateur final. Le cahier des charges ou règlement d'usage, qui doit impérativement inclure des procédures de contrôle, est à faire valider par l'Association des "*Produits Agricoles de France*".

- > S'engager

Tous les opérateurs intervenant dans la fabrication, la transformation ou le conditionnement et dont les sites sont obligatoirement situés en France doivent s'engager de façon formelle et être référencés au sein du dispositif.

## LES SIGNATURES « PRODUITS AGRICOLES DE FRANCE »





### **INTERBEV**

Interprofession Bétail et Viande  
207 rue de Bercy  
75587 Paris Cedex 12  
[www.interbev.fr](http://www.interbev.fr) · [www.la-viande.fr](http://www.la-viande.fr)

Contact : Cécile Lardillon - Tel : 01 44 87 44 76

### **INAPORC**

Interprofession Nationale Procine  
5 rue lespagnol  
75020 Paris  
[www.leporc.com](http://www.leporc.com)

Contact : Rachel Rivière - Tel : 01 44 93 60 05

### **APVF**

Association pour la Promotion de la Volaille Française  
184 rue de Vaugirard  
75015 Paris  
[www.volaille-francaise.fr](http://www.volaille-francaise.fr)

Contact : Véronique Elgosi - Tel : 01 53 58 48 10

### **CLIPP**

Comité Lapin Interprofessionnel pour la Promotion des Produits  
7 rue du Faubourg Poissonnière  
75009 Paris

Contact : Emilie Gillet - Email : [clipp@clipp.asso.fr](mailto:clipp@clipp.asso.fr)

### **INTERFEL**

Interprofession des Fruits et Légumes frais  
97 boulevard Pereire  
75017 Paris  
[www.interfel.com](http://www.interfel.com)

Contact : Victoire Genest - Tel : 06 15 52 15 08

### **ANIFELT**

L'Association Nationale Interprofessionnelle des Fruits et Légumes Transformés  
44 rue d'Alésia  
75014 Paris  
[www.anifelt.com](http://www.anifelt.com)

Contact : Victoire Cassagnol - Tel : 06 71 09 12 25

### **GIPT**

Groupement Interprofessionnel pour la Valorisation de la Pomme de Terre  
43 rue de Naples  
75008 Paris  
[www.gipt.net](http://www.gipt.net)

Contact : Bertrand Ouillon - Tel : 06 23 17 39 61

### **CNIPT**

Comité National Interprofessionnel de la Pomme de Terre  
43 rue de Naples  
75008 Paris  
[www.cnipt.fr](http://www.cnipt.fr)

Contact : Florence Rossillion - Tel : 01 44 69 42 10

### **VALHOR**

Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage  
44 rue d'Alésia - TSA 41454  
75158 Paris Cedex 14  
[www.valhor.fr](http://www.valhor.fr)

Contact : Jean-Marc Vasse - Email : [jean-marc.vasse@valhor.fr](mailto:jean-marc.vasse@valhor.fr)

### **CNPO**

Comité National pour la Promotion de l'Oeuf  
7 rue du Faubourg Poissonnière  
75009 Paris  
[www.oeuf-info.fr](http://www.oeuf-info.fr)

Contact : Alice Richard - Email : [alice.richard@cnpo.fr](mailto:alice.richard@cnpo.fr)

### **CIPA**

Comité Interprofessionnel des Produits de l'Aquaculture  
[www.poisson-aquaculture.fr](http://www.poisson-aquaculture.fr)

Contact : Marine Levadoux - Tel : 01 40 58 68 00